



ROCKPOINT
G A S S T O R A G E

Rockpoint Gas Storage Inc.
États financiers non audités

Pour la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 30 septembre 2025

Rockpoint Gas Storage Inc.
États de la situation financière non audités
(en millions de dollars américains)

	Notes	Au 30 septembre	Au 28 juillet	
		2025	2025	
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		— \$	— \$	
Actifs à long terme				
Placements mis en équivalence	5	—	—	
TOTAL		<u>— \$</u>	<u>— \$</u>	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer		— \$	— \$	
Capital social	4, 5	—	—	
Bénéfices non distribués		—	—	
Capitaux propres		—	—	
TOTAL		<u>— \$</u>	<u>— \$</u>	

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers non audités.)

Rockpoint Gas Storage Inc.
État du résultat net et du résultat global non audité
(en millions de dollars américains)

	Notes	Du 28 juillet au 30 septembre 2025
PRODUITS (CHARGES)		
Quote-part du bénéfice des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	— \$
Frais généraux et administratifs		—
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		—
Charge d'impôt		—
BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE GLOBAL		— \$

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers non audités.)

Rockpoint Gas Storage Inc.
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

1. Organisation et principales activités

Rockpoint Gas Storage Inc. (la « Société » ou « Rockpoint ») a été constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Alberta) (la « BCAA ») le 28 juillet 2025.

Rockpoint a été constituée en société par actions avec des actifs d'une valeur symbolique en vue de conclure un premier appel public à l'épargne (le « placement ») visant des actions ordinaires de catégorie A et d'acquérir auprès de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. et les membres de son groupe (« Brookfield ») une participation de 40 % dans les activités de stockage de gaz (l'« Entreprise ») exploitées par Swan Equity Aggregator LP, une société en commandite de l'Ontario (la « société en exploitation Swan ») et par BIF II CalGas (Delaware) LLC, une société à responsabilité limitée constituée au Delaware (la « société en exploitation BIF ») et, collectivement avec la société en exploitation Swan, les « sociétés en exploitation ») et par leurs entités liées.

Le siège social de Rockpoint est situé au 400 – 607 8th Ave. SW, Calgary (Alberta) Canada, T2P 0A7.

Le conseil d'administration de Rockpoint a approuvé les états financiers et leur publication le 4 novembre 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les états de la situation financière et l'état du résultat net et du résultat global ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Aucun état séparé des variations des capitaux propres ni aucun tableau séparé des flux de trésorerie n'ont été présentés, car la Société n'a exercé aucune activité.

Les présents états financiers non audités sont présentés au 30 septembre 2025 et au 28 juillet 2025 et pour la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 30 septembre 2025.

3. Méthodes comptables significatives et sources principales d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, durant la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision ne touche que cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision touche à la fois la période considérée et les périodes futures.

Placements mis en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est utilisée lorsque la Société peut exercer une influence notable sur une entité émettrice. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour prendre en compte la quote-part de la Société du résultat net de l'entité émettrice, moins les distributions reçues.

Rockpoint Gas Storage Inc.
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

4. Structure du capital

Les statuts constitutifs de la Société ont été modifiés le 17 septembre 2025 (les « statuts »), de sorte que les actions suivantes soient autorisées : i) un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A (les « actions de catégorie A »); ii) un nombre illimité d'actions avec droit de vote de catégorie B (les « actions de catégorie B »); et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries.

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'exprimer une voix par action de catégorie A détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, sauf les assemblées auxquelles, ou pour les questions sur lesquelles, seuls les porteurs d'une autre catégorie d'actions ont le droit de voter séparément en tant que catégorie en vertu des statuts ou de la loi, de recevoir les dividendes ou les distributions déclarés par le conseil d'administration de la Société et, en cas de liquidation ou de dissolution de cette dernière, de recevoir une quote-part du reliquat de l'actif net.

Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'exprimer une voix par action de catégorie B détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, sauf les assemblées auxquelles, ou pour les questions sur lesquelles, seuls les porteurs d'une autre catégorie d'actions ont le droit de voter séparément en tant que catégorie en vertu des statuts ou de la loi. Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont droit à aucun dividende ni à aucune autre distribution, sauf les dividendes payables en actions de catégorie B, auquel cas la Société est tenue d'émettre ou de distribuer des actions de catégorie A selon des modalités essentiellement similaires et dans la même proportion. En cas de liquidation ou de dissolution de la Société, les porteurs des actions de catégorie B ont le droit de recevoir un montant de 0,000001 \$ par action de catégorie B.

À moins que les statuts ou la loi ne l'exigent autrement, les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B votent ensemble comme une seule catégorie.

Les actions privilégiées peuvent être émises en différentes séries par le conseil d'administration de la Société, lequel détermine la désignation, les droits, les priviléges, les restrictions et les conditions rattachés aux actions privilégiées de chaque série. Les actions privilégiées de chaque série sont de rang égal en ce qui a trait au paiement de dividendes ou de distributions et en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, et elles sont de rang supérieur aux actions de catégorie A et aux actions de catégorie B à l'égard de ces événements. La Société n'a émis aucune action privilégiée.

Le 28 juillet 2025, dans le cadre de sa constitution en société par actions, la Société a émis une action ordinaire à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc., pour une contrepartie symbolique (0,01 \$). Cette action a été annulée parallèlement à la modification des statuts le 17 septembre 2025, et Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. a émis une action de catégorie A. Après le 30 septembre 2025, le placement a été mené à terme et du capital social additionnel a été émis (se reporter à la note 5).

5. Événements postérieurs à la date de clôture

Clôture du premier appel public à l'épargne

Le 15 octobre 2025, la Société a conclu son premier appel public à l'épargne visant 32 000 000 d'actions de catégorie A à un prix de 22,00 \$ CA (15,77 \$) par action de catégorie A (le « prix d'émission »), pour un produit brut d'environ 704,0 M\$ CA (504,6 M\$) (le « placement »). En outre, les preneurs fermes ont exercé leur option (l'« option de surallocation ») en totalité afin d'acquérir auprès de Brookfield 4 800 000 actions de catégorie A additionnelles au prix d'émission, pour un produit brut d'environ 105,6 M\$ CA (75,7 M\$). La Société n'a reçu aucune partie du produit de la vente d'actions de catégorie A dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation.

Restructuration et participation dans l'Entreprise

Le 15 octobre 2025, la Société a émis 79 800 000 actions de catégorie B à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. pour une contrepartie symbolique afin d'aligner le bloc de droits de vote de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. et certains membres de son groupe à l'égard de la Société sur sa participation économique dans la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF.

Rockpoint Gas Storage Inc.
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Immédiatement après la conclusion du placement, Rockpoint a acquis une participation de 40 % dans l'Entreprise auprès de Brookfield en échange d'une contrepartie totale d'environ 838,8 M\$ (1 170,4 M\$ CA) réglée par la Société au moyen d'un paiement en trésorerie de 504,6 M\$, moins les retenues, et de l'émission de 21 200 000 actions de catégorie A à un prix par action de catégorie A réputé égal au prix d'émission (la « restructuration »). Des 21 200 000 actions de catégorie A susmentionnées, 4 800 000 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation.

Immédiatement après la conclusion du placement (et l'exercice de l'option de surallocation) et la restructuration, Brookfield détenait 16 400 000 actions de catégorie A et 79 800 000 actions de catégorie B, ce qui représente environ 30,8 % et 100 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B en circulation, respectivement, et environ 72,3 % des droits de vote rattachés aux 133 000 000 d'actions en circulation de la Société.

À la suite des transactions susmentionnées, la Société a évalué qu'elle exercera une influence notable sur l'Entreprise, et elle comptabilisera donc sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Facilité de crédit renouvelable

Le 15 octobre 2025, parallèlement à son acquisition de participations dans la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF, Rockpoint, à titre d'emprunteur principal, ainsi que les filiales de la société en exploitation Swan, Rockpoint Gas Storage Partners LP, Rockpoint Gas Storage LLC et AECO Gas Storage Partnership, à titre d'emprunteurs, ont conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit renouvelable »), qui arrivera à échéance le 15 octobre 2030. Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable sont limités à la capacité engagée de 350,0 M\$, déduction faite d'une sous-limite de 175,0 M\$ sous forme de lettres de crédit émises mais non utilisées.

La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable qui, dans le cas des emprunts libellés en dollars américains, peut être basé soit sur le taux de financement à un jour garanti à terme (le « taux SOFR »), soit sur un taux de base et, dans le cas des emprunts en dollars canadiens, peut être basé soit sur le taux des opérations de pension à un jour à terme (le « taux CORRA »), soit sur le taux préférentiel canadien, soit sur le taux CORRA composé quotidiennement, et les intérêts s'accumulent au taux de référence applicable majoré d'une marge applicable déterminée en fonction d'une grille de prix selon la notation de Rockpoint Gas Storage Partners LP ou de Rockpoint. Les commissions d'engagement et de lettres de crédit habituelles seront à payer en vertu de la facilité de crédit renouvelable.

La facilité de crédit renouvelable exige le maintien d'un ratio du total de la dette nette consolidée sur le BAIIA consolidé (le « ratio d'endettement net total »), défini dans la convention susmentionnée, d'au plus 5,00 sur 1,00, lequel est vérifié à la fin de chaque trimestre à compter du trimestre se clôturant le 31 décembre 2025. Lorsque surviennent certains cas de défaillance, la date de respect de nos obligations aux termes de la convention relative à la facilité de crédit renouvelable peut être devancée et les engagements de prêt peuvent être résiliés.

Emprunt à terme échéant en 2031

Avec prise d'effet le 29 octobre 2025, Rockpoint est devenue l'emprunteur principal et, par conséquent, un garant à l'égard de la facilité d'emprunt à terme garantie dont les prélèvements sur le capital sont compris dans l'Entreprise (l'« emprunt à terme échéant en 2031 »). Cet emprunt a été conclu le 18 septembre 2024 par Rockpoint Gas Storage Partnership LP et sa filiale entièrement détenue, Rockpoint Gas Storage Canada Ltd. (les « parties à la dette de Rockpoint »). Le montant initial de l'emprunt était de 1 250,0 M\$, et le paiement final est exigible le 18 septembre 2031. Depuis le 31 mars 2025, des remboursements de capital équivalant à 0,25 % du montant initial de l'emprunt sont exigibles à la fin de chaque trimestre, montant susceptible d'être diminué de tout autre remboursement anticipé obligatoire ou facultatif, selon le cas. Au 30 septembre 2025, un montant en capital de 1 240,6 M\$ était impayé.

L'emprunt à terme échéant en 2031 prend la forme d'emprunts fondés sur le taux SOFR ou d'emprunts fondés sur un taux de base. Les emprunts fondés sur le taux SOFR portent intérêt au taux SOFR majoré de 2,50 %, et les emprunts fondés sur un taux de base portent intérêt au taux de base applicable de la banque majoré de 1,50 %. Toutes les charges d'intérêts sont actuellement engagées par les parties à la dette de Rockpoint, car ce sont ces entités qui ont effectué des emprunts en vertu de la facilité.

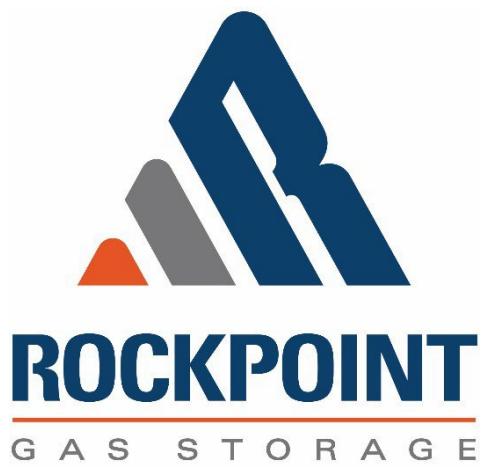
Rockpoint Gas Storage Inc.
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

L'emprunt à terme échéant en 2031 exige le maintien d'un ratio du BAIIA consolidé, défini dans la convention relative à l'emprunt à terme, sur la somme de certaines charges d'intérêts et de certains paiements de capital prévus (le « ratio de couverture du service de la dette ») d'au moins 1,10 sur 1,00, lequel est vérifié trimestriellement. Les chiffres utilisés pour calculer le BAIIA consolidé et le ratio de couverture du service de la dette sont tirés des données de l'Entreprise.

L'emprunt à terme échéant en 2031 nécessite le calcul, sur la base des 12 derniers mois, d'un montant de remboursement anticipé au moyen des flux de trésorerie excédentaires. Le montant dépend du capital emprunté impayé de la dette de premier rang, déduction faite de la trésorerie non soumise à restrictions, par rapport au BAIIA consolidé, défini dans la convention relative à l'emprunt à terme (le « ratio d'endettement net de premier rang »). Si le ratio d'endettement net de premier rang est supérieur à 4,50 sur 1,00 pour cet exercice, sous réserve de certaines autres conditions décrites ci-dessous, l'emprunt à terme échéant en 2031 doit être remboursé par anticipation au moyen de 50,0 % des flux de trésorerie excédentaires, cette proportion diminuant à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang est inférieur ou égal à 4,50 et à 4,00, respectivement, sur 1,00 pour cet exercice. Ce montant de remboursement anticipé au moyen des flux de trésorerie excédentaires doit être payé et appliqué au solde du capital impayé de l'emprunt à terme échéant en 2031, à moins que le montant de remboursement anticipé au moyen des flux de trésorerie excédentaires ne soit inférieur au montant le plus élevé entre 63,1 M\$ et 25,0 % du BAIIA consolidé, auquel cas aucun remboursement anticipé n'est requis. Le montant de remboursement anticipé au moyen des flux de trésorerie excédentaires sera réduit par certains paiements de capital effectués au cours de l'exercice applicable. Les chiffres utilisés pour calculer le montant de remboursement anticipé au moyen des flux de trésorerie excédentaires et les éléments connexes sont tirés des données de l'Entreprise.

Les parties à l'emprunt peuvent effectuer des paiements soumis à restrictions, y compris des distributions aux propriétaires et des remboursements sur les emprunts de parties liées, dans la mesure permise en vertu des clauses restrictives négatives applicables de la convention relative à l'emprunt à terme.

À la date d'approbation du présent rapport, Rockpoint et l'Entreprise se conformaient à toutes les clauses restrictives de la convention relative à l'emprunt à terme.



États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025

Rockpoint Gas Storage

États consolidés combinés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global non audités
(en millions de dollars américains)

Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
PRODUITS				
Produits tirés des services facturés à l'utilisation	8	96,7 \$	81,4 \$	188,9 \$
Produits tirés de l'optimisation, montant net	8	6,5	1,7	18,4
Total des produits		103,2	83,1	207,3
				174,8
CHARGES (PRODUITS)				
Coût des services de stockage de gaz		1,1	0,8	2,3
Charges d'exploitation	10	13,1	12,4	25,8
Frais généraux et administratifs		5,1	5,1	10,6
Amortissements	4, 6	8,9	8,5	17,0
Coûts de financement	5, 10	27,2	30,3	52,8
Profit sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net		(1,0)	(1,5)	(2,6)
Autres charges		2,1	0,8	3,1
		56,5	56,4	109,0
				100,2
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		46,7	26,7	98,3
Charge (économie) d'impôt		0,9	(22,0)	4,2
Différé				(19,7)
BÉNÉFICE NET		45,8 \$	48,7 \$	94,1 \$
				94,3 \$
AUTRES ÉLÉMENTS (DE PERTE GLOBALE) DE BÉNÉFICE GLOBAL, DÉDUCTION FAITE DE L'IMPÔT				
Écart de change		(0,8) \$	0,4 \$	1,0 \$
				0,1 \$
BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE GLOBAL		45,0 \$	49,1 \$	95,1 \$
				94,4 \$

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités.)

Rockpoint Gas Storage
États consolidés combinés intermédiaires résumés de la situation financière non audités
(**en millions de dollars américains**)

	Notes	Au 30 septembre	Au 31 mars	
		2025	2025	
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		30,5	204,1	
Créances clients et produits à recevoir	8, 10	49,8	76,7	
Stocks de gaz naturel		50,3	28,6	
Actifs liés à la gestion des risques à court terme	9	19,0	19,5	
Dépôts de garantie		5,2	0,9	
Charges payées d'avance et autres actifs courants		5,7	1,8	
Montant à recevoir de membres du groupe	10, 13	37,0	83,0	
		197,5	414,6	
Actifs à long terme				
Immobilisations corporelles, montant net	4	893,7	884,6	
Goodwill		117,2	117,2	
Actifs liés à la gestion des risques à long terme	9	9,3	9,3	
Autres actifs		5,9	4,5	
		1 026,1	1 015,6	
TOTAL		1 223,6	1 430,2	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Dettes fournisseurs et charges à payer	7, 10	43,9	59,5	
Dette à court terme	5	22,2	25,8	
Passifs liés à la gestion des risques à court terme	9	10,3	13,9	
Obligations locatives à court terme	6	8,0	9,1	
Dépôts de garantie		—	3,2	
Produits différés	8	0,7	1,4	
		85,1	112,9	
Passifs à long terme				
Dette à long terme	5	1 204,0	1 208,1	
Passifs liés à la gestion des risques à long terme	9	3,6	5,7	
Obligations locatives à long terme	6	94,3	99,7	
Obligations liées au stockage de gaz		15,4	17,4	
Obligations de démantèlement		5,3	5,0	
Autres passifs à long terme		2,6	2,2	
Impôt différé		69,2	65,0	
		1 394,4	1 403,1	
Capitaux propres		(255,9)	(85,8)	
TOTAL		1 223,6	1 430,2	

Informations à fournir sur les engagements et les éventualités

11

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités.)

Rockpoint Gas Storage

États consolidés combinés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres non audités
 (en millions de dollars américains)

	Apports de capital	Bénéfices non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments de perte globale	Capitaux propres (insuffisance des capitaux propres)
Solde au 1^{er} avril 2024	250,7 \$	105,6 \$	(20,8) \$	335,5 \$
Bénéfice net	—	94,3	—	94,3
Autres éléments de bénéfice global	—	—	0,1	0,1
Distributions	(123,7)	(66,3)	—	(190,0)
Solde au 30 septembre 2024	127,0 \$	133,6 \$	(20,7) \$	239,9 \$
Solde au 1^{er} avril 2025	127,0 \$	(190,2) \$	(22,6) \$	(85,8) \$
Bénéfice net	—	94,1	—	94,1
Autres éléments de bénéfice global	—	—	1,0	1,0
Apports de capital	1,0	—	—	1,0
Distributions (note 10)	—	(266,2)	—	(266,2)
Solde au 30 septembre 2025	128,0 \$	(362,3) \$	(21,6) \$	(255,9) \$

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités.)

Rockpoint Gas Storage
Tableaux consolidés combinés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités
(en millions de dollars américains)

Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net	45,8 \$	48,7 \$	94,1 \$	94,3 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Charge (économie) d'impôt différé	0,9	(22,0)	4,2	(19,7)
Pertes (profits) latents liés à la gestion des risques	0,1	5,0	(7,8)	(4,5)
Amortissements	8,9	8,5	17,0	16,4
Autres	1,6	4,5	2,4	4,6
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1,0)	10,5	(15,9)	74,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	56,3	55,2	94,0	165,3
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses liées aux immobilisations corporelles	(9,8)	(14,7)	(20,7)	(19,4)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(9,8)	(14,7)	(20,7)	(19,4)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit des facilités de crédit renouvelables	0,5	11,0	21,6	39,3
Remboursements des facilités de crédit renouvelables	(16,1)	(0,6)	(25,6)	(36,6)
Produit de l'emprunt à terme	5	—	1 237,5	1 237,5
Remboursements des emprunts à terme	5	(3,2)	(6,3)	(450,0)
Remboursements des billets	10	—	(224,9)	(224,9)
Billets émis à l'intention de parties liées	10	—	(37,0)	(472,2)
Paiements des coûts de financement	—	(13,5)	(0,2)	(13,6)
Paiements des obligations locatives	6	(17,3)	(17,4)	(0,2)
Distributions	—	(76,6)	(182,8)	(0,3)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(36,1)	10,5	(247,7)	(190,0)
Effet de la conversion des devises sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(0,2)	0,5	0,8	0,3
Variations nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10,2	51,5	(173,6)	(14,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	20,3	34,0	204,1	100,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	30,5 \$	85,5 \$	30,5 \$	85,5 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	12			

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités.)

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise

Nous sommes le plus important exploitant indépendant d'installations de gaz naturel en Amérique du Nord. Les présents états financiers représentent les états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités de Swan Equity Aggregator LP (« la société en exploitation Swan »), de BIF II CalGas (Delaware) LLC (« la société en exploitation BIF »), de Warwick Gas Storage LP et de Warwick Gas Storage Ltd. (collectivement, « WGS LP » ou la « société en commandite »), de BIF II SIM Limited, de SIM Energy LP et de SIM Energy Limited (collectivement, « SIM ») et de Swan Debt Aggregator LP (« Swan Debt ») ainsi que leurs filiales (collectivement, « nous », « notre », « notre » et « nos », « Rockpoint Gas Storage » ou « l'Entreprise »).

La société en exploitation Swan est une société en commandite de l'Ontario qui détient et exploite de façon indépendante une capacité de stockage de gaz naturel utile de 229,0 milliards de pieds cubes (« Gpi³ ») en Amérique du Nord. Elle exploite l'AECO Hub^{MC}, ou AECO Gas Storage Partnership (« AECO »), qui comprend les installations de stockage de gaz de Countess et de Suffield en Alberta, au Canada, et l'installation de stockage de gaz de Wild Goose Storage, LLC en Californie. Chacune de ses installations offre des services de stockage de gaz naturel en plus d'optimiser la capacité de stockage grâce à des achats de gaz et à des ventes appariées. La société en exploitation Swan exploite également une entreprise de commercialisation de gaz naturel qui s'inscrit dans le prolongement de ses activités d'optimisation pour compte propre au Canada.

La société en exploitation BIF détient Lodi Gas Storage L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée au Delaware, qui détient et exploite une installation de stockage de gaz naturel dans le nord de la Californie. L'installation dispose d'une capacité de stockage de gaz utile de 28,7 Gpi³ dans deux réservoirs de stockage de gaz naturel souterrains et est reliée au réseau pipelinier intraétatique de Pacific Gas and Electric (« PG&E »), qui couvre la demande dans les régions de San Francisco et de Sacramento, en Californie.

WGS LP détient et exploite une installation de stockage de gaz naturel d'une capacité de gaz utile de 21,5 Gpi³ et exerce des activités de stockage de gaz naturel de tiers. L'installation a été aménagée en 2009 et est située à l'est d'Edmonton, dans le centre de l'Alberta.

L'Entreprise se compose d'entités qui sont ultimement des filiales de Brookfield Asset Management Private Institutional Capital Advisor (Canada), L.P. (« Brookfield Infrastructure ») et, collectivement avec les membres de son groupe, « Brookfield ») et de ses partenaires institutionnels. Rockpoint Gas Storage Inc. (« Rockpoint ») a été constituée afin d'acquérir une participation d'environ 40 % dans l'Entreprise (se reporter à la note 13).

2. Déclaration de conformité et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB et sont cohérentes avec nos états financiers consolidés combinés audités aux 31 mars 2025 et 2024 et pour les exercices clos les 31 mars 2025, 2024 et 2023 (les « états financiers annuels »).

Les présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025 et pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024 n'incluent pas toutes les informations exigées pour la préparation d'états financiers consolidés combinés annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels.

Les résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être attendus pour l'ensemble de l'exercice se clôturant le 31 mars 2026. De façon générale, l'optimisation des achats de gaz pour compte propre est saisonnière, la majorité des produits et des coûts associés à la vente physique de gaz pour compte propre survenant aux troisième et quatrième trimestres, lorsque la demande de gaz naturel est habituellement à son plus haut niveau.

Le conseil d'administration de Rockpoint a autorisé la publication des présents états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités le 4 novembre 2025.

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Méthodes comptables futures

a) *IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. IFRS 18 vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation de catégories distinctes et de sous-totaux définis pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement dans l'état du résultat net ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes de regroupement et de ventilation des informations. L'Entreprise détermine actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur ses états financiers.

b) *Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications comprennent de nouvelles exigences, dont des éclaircissements quant à la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et prévoient une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. L'Entreprise détermine actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

Coût	Gazoducs et réseaux		Puits	Terrains et formations de stockage	Installations et autres	Total
	Gaz coussin	interconnectés				
Solde au 1^{er} avril 2025	169,4 \$	152,5 \$	323,3 \$	101,1 \$	415,1 \$	1 161,4 \$
Entrées	0,9	2,0	9,5	0,1	3,9	16,4
Variations des obligations de démantèlement	—	—	(0,1)	—	—	(0,1)
Entrées locatives et réévaluations de contrats de location	—	—	—	8,3	—	8,3
Migration et cessions	(1,5)	(0,1)	(1,3)	—	(0,1)	(3,0)
Écart de change	0,6	0,1	0,7	—	1,6	3,0
Solde au 30 septembre 2025	169,4 \$	154,5 \$	332,1 \$	109,5 \$	420,5 \$	1 186,0 \$

Cumul de l'amortissement	Gazoducs et réseaux		Puits	Terrains et formations de stockage	Installations et autres	Total
	Gaz coussin	interconnectés				
Solde au 1^{er} avril 2025	— \$	(39,1) \$	(78,2) \$	(17,9) \$	(141,6) \$	(276,8) \$
Dotation à l'amortissement	—	(2,2)	(4,0)	(1,6)	(7,7)	(15,5)
Cessions	—	—	0,8	—	0,1	0,9
Écart de change	—	—	(0,3)	—	(0,6)	(0,9)
Solde au 30 septembre 2025	— \$	(41,3) \$	(81,7) \$	(19,5) \$	(149,8) \$	(292,3) \$

Valeur comptable nette	Gazoducs et réseaux		Puits	Terrains et formations de stockage	Installations et autres	Total
	Gaz coussin	interconnectés				
Solde au 1^{er} avril 2025	169,4 \$	113,4 \$	245,1 \$	83,2 \$	273,5 \$	884,6 \$
Solde au 30 septembre 2025	169,4 \$	113,2 \$	250,4 \$	90,0 \$	270,7 \$	893,7 \$

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, la dotation à l'amortissement comprend un montant de 1,1 M\$ et de 1,5 M\$, respectivement (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2024 – 1,0 M\$ et 1,3 M\$), lié à la migration du gaz coussin.

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

5. Dette

Le tableau suivant présente la composition de la dette de l'Entreprise.

	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2025	2025
	— \$	— \$
Emprunt adossé à des actifs	10,0	13,6
Facilité de crédit de Warwick	1 240,6	1 246,8
Emprunt à terme échéant en 2031	1 250,6	1 260,4
Total du capital de la dette		
Moins :		
Tranche classée comme courante, montant net	(22,2)	(25,8)
Escompte et coûts de financement différés non amortis	(24,4)	(26,5)
Total de la dette à long terme, montant net	1 204,0 \$	1 208,1 \$

a) Emprunt adossé à des actifs

Au 30 septembre et au 31 mars 2025, il n'y avait aucun emprunt impayé en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (l'« emprunt adossé à des actifs » ou la « facilité de crédit adossée »). Les lettres de crédit émises se chiffraient à 26,8 M\$ et à 32,8 M\$ au 30 septembre et au 31 mars 2025, respectivement. Au 30 septembre 2025, les actifs affectés en garantie de la base d'emprunt totalisaient 218,8 M\$ (31 mars 2025 – 325,2 M\$). Une tranche de 192,0 M\$ du total des actifs affectés en garantie de la base d'emprunt disponible était inutilisée au 30 septembre 2025 (31 mars 2025 – 217,2 M\$).

Au 30 septembre 2025, l'Entreprise se conformait à toutes les clauses restrictives, et notre capacité d'emprunter jusqu'au montant total des liquidités disponibles n'était assujettie à aucune restriction.

Au 15 octobre 2025, tous les engagements en vertu de l'emprunt adossé à des actifs avaient été résiliés en faveur d'une nouvelle convention de crédit renouvelable (se reporter à la note 13).

b) Facilité de crédit de Warwick

Au 30 septembre 2025, nous avions prélevé un montant de 10,0 M\$ sur la marge de crédit d'exploitation renouvelable (la « facilité de crédit de Warwick ») (31 mars 2025 – 13,6 M\$) à un taux d'intérêt de 5,34 % (31 mars 2025 – 5,55 %), et des lettres de crédit de montants négligeables étaient en cours à la fin de chaque période. Au 30 septembre 2025, une tranche de 16,8 M\$ de la facilité de crédit de Warwick était inutilisée (31 mars 2025 – 12,5 M\$). La société mère de la société en commandite, BAIF Warwick Storage L.P., et son commandité garantissent la facilité de crédit de Warwick.

Au 30 septembre 2025, l'Entreprise se conformait à toutes les clauses restrictives de la facilité de crédit de Warwick.

Au 14 octobre 2025, tous les engagements en vertu de la facilité de crédit de Warwick avaient été résiliés (se reporter à la note 13).

c) Emprunt à terme échéant en 2026

Le 17 août 2023, Rockpoint Gas Storage Partners LP et sa filiale entièrement détenue, Rockpoint Gas Storage Canada Ltd. (ensemble, les « parties à la dette de Rockpoint »), ont conclu un emprunt à terme de 450,0 M\$ échéant le 17 août 2026 (l'« emprunt à terme échéant en 2026 »).

Rockpoint Gas Storage Partners LP avait la possibilité, en tout temps, de rembourser volontairement la totalité ou une partie de l'emprunt à terme échéant en 2026, sans prime ni pénalité, plus les intérêts courus et impayés. Le 18 septembre 2024, une tranche du produit du nouvel emprunt à terme échéant en 2031 de 1 250,0 M\$ (défini ci-après) a été utilisée pour régler le capital de 450,0 M\$ de l'emprunt à terme échéant en 2026 restant à payer.

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

d) Emprunt à terme échéant en 2031

Au 30 septembre 2025, une tranche de 1 240,6 M\$ du capital de l'emprunt à terme échéant en 2031 était impayée (31 mars 2025 – 1 246,8 M\$), ce qui comprend les montants courants à payer de 12,5 M\$ (31 mars 2025 – 12,5 M\$). Chacun de ces montants exclut l'escompte et les coûts de financement différés non amortis de 24,4 M\$ (31 mars 2025 – 26,5 M\$). Au 30 septembre 2025, compte non tenu des couvertures connexes, l'emprunt à terme échéant en 2031 portait intérêt à un taux moyen pondéré de 7,00 % (31 mars 2025 – 7,30 %). Pour limiter l'exposition aux variations des taux d'intérêt, l'Entreprise a recours à des swaps de taux d'intérêt, selon lesquels le taux global arrêté est en fait de 6,66 % sur la tranche couverte de la dette. La totalité du capital impayé était couverte jusqu'en septembre 2025, moment auquel la tranche couverte d'octobre 2025 à septembre 2026 a diminué à 900,0 M\$. Le 24 octobre 2025, l'Entreprise a révisé son profil de swaps de taux d'intérêt et, le 29 octobre 2025, a refixé le taux de son emprunt à terme échéant en 2031 (se reporter à la note 13).

Au 30 septembre 2025, l'Entreprise se conformait à toutes les clauses restrictives de l'emprunt à terme échéant en 2031.

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Le tableau suivant présente la composition des obligations locatives de l'Entreprise.

	Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024
Obligations locatives à l'ouverture	108,8 \$	106,8 \$
Charges d'intérêts liées aux contrats de location	5,2	5,3
Remboursements de capital	(17,4)	(0,3)
Paiements d'intérêts	(2,8)	(0,5)
Écart de change et autres	0,2	—
Entrées locatives et réévaluations et modifications de contrats de location	8,3	0,1
Total des obligations locatives	<u>102,3</u>	<u>111,4</u>
Moins :		
Tranche classée comme courante	(8,0)	(8,6)
Obligations locatives à long terme	<u>94,3 \$</u>	<u>102,8 \$</u>

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, l'Entreprise a comptabilisé un amortissement de 1,0 et de 1,9 M\$, respectivement, relativement à ses actifs au titre de droits d'utilisation (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2024 – 0,9 M\$ et 1,8 M\$) et a effectué des paiements en trésorerie de 0,3 M\$ et de 6,6 M\$ à l'égard des loyers variables (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2024 – néant et 3,2 M\$).

7. Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et les charges à payer de l'Entreprise se composent des éléments suivants :

	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2025	2025
Dettes fournisseurs	0,6 \$	2,7 \$
Achats de gaz à payer	25,0	27,7
Intérêts courus sur la dette de non-membres du groupe	0,9	1,0
Charges à payer liées au personnel	6,5	10,3
Autres charges à payer de membres du groupe	0,3	0,3
Autres charges à payer de non-membres du groupe	10,6	17,5
Total	<u>43,9 \$</u>	<u>59,5 \$</u>

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

8. Produits et actifs et passifs sur contrat

Le tableau suivant présente un sommaire des produits tirés des services facturés à l'utilisation découlant de contrats conclus avec des clients de l'Entreprise, par zone géographique.

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits tirés des contrats d'achat ferme				
États-Unis	50,9	40,7	102,5	81,4
Canada	6,8	5,4	13,7	10,9
Produits tirés des services de stockage à court terme				
États-Unis	10,6	18,8	24,3	32,3
Canada	28,4	16,5	48,4	46,4
Total des produits tirés des services facturés à l'utilisation découlant de contrats conclus avec des clients	96,7	81,4	188,9	171,0

Le tableau suivant présente la composition des produits tirés de l'optimisation, montant net.

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits tirés de l'optimisation des ventes au détail, montant réalisé	3,1	3,9	7,1	8,4
Produits tirés de l'optimisation du stockage, montant réalisé	2,6	(1,7)	3,4	(11,9)
Produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé	5,7	2,2	10,5	(3,5)
Profits (pertes) latents liés à l'optimisation des ventes au détail	2,3	(1,3)	1,4	(4,6)
(Pertes) profits latents liés à l'optimisation du stockage	(1,5)	0,8	6,5	11,9
Profits (pertes) latents liés à l'optimisation, montant net	0,8	(0,5)	7,9	7,3
	6,5	1,7	18,4	3,8

Au 30 septembre 2025, le solde des créances clients et produits à recevoir comprenait un montant de 30,9 M\$ (31 mars 2025 – 36,9 M\$) lié aux contrats d'achat ferme et aux contrats de services de stockage à court terme conclus avec les clients. Conformément aux pratiques du secteur, l'Entreprise perçoit normalement ses créances contractuelles le 25^e jour suivant le mois au cours duquel les produits ont été gagnés.

Au 30 septembre 2025, nous avions comptabilisé des produits différés de 0,6 M\$ (31 mars 2025 – 1,2 M\$) relativement à des contrats de services facturés à l'utilisation conclus avec des clients.

Les stocks de l'Entreprise sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. Au cours des semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024, aucun ajustement des stocks n'a été comptabilisé.

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

9. Évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques de l'Entreprise.

Solde au 30 septembre 2025	Contrats d'énergie	Contrats de change	Contrats de taux d'intérêt	Total
Actifs liés à la gestion des risques à court terme	17,9 \$	0,2 \$	0,9 \$	19,0 \$
Actifs liés à la gestion des risques à long terme	9,3	—	—	9,3
Passifs liés à la gestion des risques à court terme	(9,2)	—	(1,1)	(10,3)
Passifs liés à la gestion des risques à long terme	(3,6)	—	—	(3,6)
	14,4 \$	0,2 \$	(0,2) \$	14,4 \$

Solde au 31 mars 2025	Contrats d'énergie	Contrats de change	Contrats de taux d'intérêt	Total
Actifs liés à la gestion des risques à court terme	15,6 \$	0,1 \$	3,8 \$	19,5 \$
Actifs liés à la gestion des risques à long terme	9,3	—	—	9,3
Passifs liés à la gestion des risques à court terme	(13,8)	—	(0,1)	(13,9)
Passifs liés à la gestion des risques à long terme	(4,9)	—	(0,8)	(5,7)
	6,2 \$	0,1 \$	2,9 \$	9,2 \$

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts de garantie, des créances clients et produits à recevoir et des dettes fournisseurs et charges à payer présentés dans les états consolidés combinés intermédiaires résumés de la situation financière non audités se rapproche de leur juste valeur.

Les actifs et les passifs de l'Entreprise qui ont été comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente ou non récurrente sont les suivants :

Solde au 30 septembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés sur marchandises	— \$	27,2 \$	— \$	27,2 \$
Dérivés de change	—	0,2	—	0,2
Swaps de taux d'intérêt	—	0,9	—	0,9
Total des actifs	— \$	28,3 \$	— \$	28,3 \$
Passifs				
Dérivés sur marchandises	— \$	12,8 \$	— \$	12,8 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	1,1	—	1,1
Obligations liées au stockage de gaz	—	15,4	—	15,4
Dette à court terme	—	22,5	—	22,5
Dette à long terme	—	1 231,2	—	1 231,2
Total des passifs	— \$	1 283,0 \$	— \$	1 283,0 \$

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Solde au 31 mars 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés sur marchandises	— \$	24,9 \$	— \$	24,9 \$
Dérivés de change	—	0,1	—	0,1
Swaps de taux d'intérêt	—	3,8	—	3,8
Total des actifs	— \$	28,8 \$	— \$	28,8 \$
Passifs				
Dérivés sur marchandises	— \$	18,7 \$	— \$	18,7 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	0,9	—	0,9
Obligations liées au stockage de gaz	—	17,4	—	17,4
Dette à court terme	—	26,1	—	26,1
Dette à long terme	—	1 229,7	—	1 229,7
Total des passifs	— \$	1 292,8 \$	— \$	1 292,8 \$

Les actifs et passifs financiers de l'Entreprise, qui sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, ont été classés dans le niveau 2. La détermination de la juste valeur des actifs et des passifs pour les évaluations de niveau 2 est généralement fondée sur une approche par le marché. Les principales données d'entrée utilisées dans nos modèles d'évaluation comprennent les informations précises sur les transactions, telles que les volumes notionnels, les prix contractuels et les modalités des contrats, ainsi que les prix du marché à terme et les écarts de base pour le gaz naturel obtenu de tiers fournisseurs de services (habituellement la New York Mercantile Exchange ou NYMEX). Pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt, nous avons utilisé les données du marché à terme pour les emprunts au taux SOFR de trois mois auprès de tiers fournisseurs de services. Aucun changement n'a été apporté à notre approche pour la détermination de la juste valeur, et aucun transfert hors du niveau 2 n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 septembre 2025.

La juste valeur de la dette correspond au montant estimatif que l'Entreprise devrait payer pour transférer sa dette, y compris toute prime ou tout escompte attribuable à l'écart entre le taux d'intérêt stipulé et le taux d'intérêt du marché à la date de clôture. Pour évaluer l'emprunt à terme échéant en 2031, nous avons utilisé l'information sur le cours acheteur et le rendement fournie par une société de services financiers tierce. Les taux d'intérêt sur l'emprunt adossé à des actifs et sur la facilité de crédit de Warwick sont variables et, par conséquent, la juste valeur est établie approximativement en fonction des soldes de capital impayés.

10. Transactions entre parties liées

Nous sommes des filiales de Brookfield, et le tableau suivant présente les transactions que l'Entreprise a conclues avec des entités classées comme des parties liées, ainsi que les soldes connexes.

	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2025	2025
Compris dans les dettes fournisseurs et charges à payer :		
Montant à payer à des membres du groupe de Brookfield	0,1 \$	— \$
Autres charges à payer, y compris les coûts liés à l'électricité	0,2	0,3
Total des montants à payer à des parties liées	0,3 \$	0,3 \$
Compris dans le montant à recevoir de membres du groupe	37,0 \$	83,0 \$

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêt sur la dette de membres du groupe (coûts de financement)	— \$	4,0 \$	— \$	8,6 \$
Électricité (charges d'exploitation)	0,5	0,6	1,0	1,1
	0,5 \$	4,6 \$	1,0 \$	9,7 \$

a) Billet à payer

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, l'Entreprise avait un billet en cours à payer à des membres du groupe de Brookfield Infrastructure, qui portait intérêt à 8,25 %. Ce billet devait arriver à échéance le 1^{er} octobre 2026 (le « billet à 8,25 % échéant en 2026 »).

Le 18 septembre 2024, au moyen du produit de l'emprunt à terme échéant en 2031, l'Entreprise a effectué des paiements de capital et d'intérêts totalisant 233,5 M\$ sur le billet à 8,25 % échéant en 2026 avant la date d'échéance, sans prime ni pénalité. Les montants payés comprenaient la totalité du solde du capital alors impayé de 224,9 M\$ et des intérêts courus de 8,6 M\$.

b) Montant à recevoir de membres du groupe

Le 29 mai 2025, nous avons avancé un montant de 37,0 M\$ à une entité mère du groupe de Brookfield en échange d'un billet non garanti ne portant pas intérêt qui est exigible à vue. Comme ce billet faisait partie d'un groupe de transactions liées aux distributions payées en mai 2025, il a été présenté à titre de sortie de trésorerie liée aux activités de financement.

Le 13 juin 2024 et le 18 septembre 2024, l'Entreprise a avancé de la trésorerie totalisant 50,0 M\$ et 472,2 M\$, respectivement, à certaines entités mères du groupe de Brookfield en échange de billets non garantis ne portant pas intérêt qui étaient exigibles à vue. Comme les billets connexes faisaient partie d'un groupe de transactions liées aux distributions payées en juin et en septembre 2024, les montants ont été présentés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités de financement.

Le 31 août 2025, l'Entreprise a réglé un montant à recevoir de 83,0 M\$ au titre des billets émis à l'intention de Brookfield en distribuant son bénéfice sous la forme de billets totalisant le même montant, qui compensent les billets.

c) Autres transactions entre parties liées

L'Entreprise a conclu des contrats fondés sur le marché avec une société de services publics membre du groupe en vue de l'achat d'électricité. En plus des coûts liés à l'électricité présentés dans le tableau précédent, nous avons conclu avec cette partie liée des contrats afin de gérer le risque lié aux variations du prix de l'électricité nécessaire à l'exploitation de deux de nos installations. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2025, nous avons réalisé des profits négligeables et des pertes de 0,1 M\$, respectivement, au titre des coûts d'exploitation découlant de cette contrepartie (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2024 – pertes réalisées de 0,2 M\$ et de 0,4 M\$). Au 30 septembre 2025, nous avions comptabilisé des produits à recevoir de 0,1 M\$ auprès de cette partie liée (31 mars 2025 – charges à payer de 0,1 M\$).

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

11. Engagements et éventualités

Engagements

Les obligations d'achat et de vente découlant des contrats d'achat et de vente à terme en vigueur au 30 septembre 2025 s'établissent comme suit :

Pour les exercices se clôтурant en :	Obligations d'achat sans condition	Obligations de vente sans condition	Montant net
2026	(54,6) \$	82,7 \$	28,1 \$
2027	(66,0)	63,3	(2,7)
2028	(16,9)	24,2	7,3
2029	(6,3)	12,1	5,8
2030	—	6,0	6,0
2031 et par la suite	—	1,9	1,9
Total	(143,8) \$	190,2 \$	46,4 \$

Les obligations d'achat comprennent les engagements sur marchandises à terme liés aux achats futurs de stocks de gaz naturel et de gaz coussin. Étant donné que l'Entreprise couvre économiquement la quasi-totalité de ses achats de gaz naturel, des ventes à terme compensent ces engagements et sont présentées au poste Obligations de vente sans condition dans le tableau ci-dessus. Les obligations de vente sans condition comprennent les ventes futures de certains stocks existants au 30 septembre 2025.

Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, nous disposions de lettres de crédit émises et en cours de 26,8 M\$ et de 32,8 M\$ en faveur de diverses contreparties afin de financer les engagements d'achat de gaz naturel.

Convention de crédit subordonnée

En vertu d'une convention de crédit conclue par BIF II Finco Borrower (Bermuda) L.P., un membre du groupe de Brookfield Infrastructure, pour un montant maximal de 175,0 M\$, la société en exploitation Swan était conjointement et solidairement responsable à titre de garant des obligations d'autres emprunteurs membres du groupe aux termes de la facilité. Aucun montant n'a été appelé en vertu de la garantie et celle-ci a été résiliée le 26 septembre 2025.

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Dépôts de garantie	(2,1) \$	(1,5) \$	(7,6) \$	22,4 \$
Créances clients	0,5	0,7	3,3	3,6
Produits à recevoir	(1,0)	(4,0)	23,7	18,4
Stocks de gaz naturel	0,3	12,7	(21,7)	46,5
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(1,5)	(0,6)	(3,8)	(2,5)
Autres actifs	0,5	(0,5)	(0,2)	(0,7)
Dettes fournisseurs	0,1	(0,5)	(2,0)	0,4
Charges à payer	2,6	1,8	(9,9)	(17,0)
Intérêts courus sur les contrats de location	(0,1)	2,3	2,4	4,8
Produits différés	(0,5)	0,2	(0,6)	(1,2)
Autres passifs à long terme	0,2	(0,1)	0,5	(0,5)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1,0) \$	10,5 \$	(15,9) \$	74,2 \$

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente d'autres informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêts payés en trésorerie	24,0 \$	23,1 \$	45,2 \$	32,0 \$
Intérêts payés en nature	—	—	—	8,9
Paiements de loyers en trésorerie	20,2	0,5	26,8	4,0
Impôt payé	0,1	—	0,1	—
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :				
Variations du fonds de roulement liées aux immobilisations corporelles	0,2	(3,1)	4,4	(4,0)

13. Événements postérieurs à la date de clôture

Avances versées à Brookfield

Le 10 octobre 2025, l'Entreprise a avancé un montant en trésorerie de 40,0 M\$ à Brookfield en échange de billets non garantis ne portant pas intérêt dont la valeur nominale globale est la même et qui sont exigibles à vue.

Acquisition de Warwick et remboursement et résiliation de la facilité de crédit de Warwick

Le 14 octobre 2025, AECO a acquis 100 % des titres de capitaux propres de WGS LP (l'« acquisition de Warwick »), qui a été financée au moyen d'un apport de capitaux provenant de membres du groupe de Brookfield Infrastructure. Dans le cadre de l'acquisition de Warwick, le 14 octobre 2025, AECO a financé le remboursement du solde en capital de 9,4 M\$ de la facilité de crédit de Warwick qui était alors impayé. Par la suite, WGS LP a reçu du prêteur une libération et une décharge à l'égard de la facilité de crédit de Warwick.

Acquisition de participations par Rockpoint Gas Storage Inc.

Le 15 octobre 2025, Rockpoint a acquis 40 % des titres de capitaux propres de la société en exploitation Swan et de la société en exploitation BIF au moyen d'une combinaison de paiements en trésorerie à Brookfield et d'actions ordinaires émises à l'intention de cette dernière. Immédiatement après l'acquisition, les participations économiques dans Rockpoint étaient détenues à 69,2 % par le public et à 30,8 % par Brookfield. Brookfield conserve le contrôle de Rockpoint par l'intermédiaire d'actions à droit de vote qui ne procurent aucun avantage économique. Brookfield a conservé la participation restante de 60 % dans la société en exploitation Swan et dans la société en exploitation BIF. En plus de sa participation dans Rockpoint, Brookfield a conservé une participation économique de 72,3 % dans l'Entreprise.

Facilité de crédit renouvelable et remboursement et résiliation de la facilité de crédit adossée

Le 15 octobre 2025, parallèlement à son acquisition de participations dans la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF, Rockpoint, à titre d'emprunteur principal, ainsi que les filiales de la société en exploitation Swan, Rockpoint Gas Storage Partners LP, Rockpoint Gas Storage LLC et AECO Gas Storage Partnership, à titre d'emprunteurs, ont conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit renouvelable »), qui arrivera à échéance le 15 octobre 2030. Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable sont limités à la capacité engagée de 350,0 M\$, déduction faite d'une sous-limite de 175,0 M\$ sous forme de lettres de crédit émises mais non utilisées.

La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable qui, dans le cas des emprunts libellés en dollars américains, peut être basé soit sur le taux de financement à un jour garanti à terme (le « taux SOFR »), soit sur un taux de base et, dans le cas des emprunts en dollars canadiens, peut être basé sur le taux des opérations de pension à un jour à terme (le « taux CORRA »), soit sur le taux préférentiel canadien, soit sur le taux CORRA composé quotidiennement, et les intérêts s'accumulent au taux de référence applicable majoré d'une marge applicable déterminée en fonction d'une grille de prix selon la notation de Rockpoint Gas Storage Partners LP ou de Rockpoint. Les commissions d'engagement et de lettres de crédit habituelles seront à payer en vertu de la facilité de crédit renouvelable.

Rockpoint Gas Storage
Notes annexes
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

La facilité de crédit renouvelable exige le maintien d'un ratio du total de la dette nette consolidée sur le BAIIA consolidé (le « ratio d'endettement net total »), défini dans la convention susmentionnée, d'au plus 5,00 sur 1,00, lequel est vérifié à la fin de chaque trimestre, à compter du trimestre se clôтурant le 31 décembre 2025. Lorsque surviennent certains cas de défaillance, la date de respect de nos obligations aux termes de la convention de facilité de crédit renouvelable peut être devancée et les engagements de prêt peuvent être résiliés.

Des prélèvements initiaux de 55,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable ainsi que les fonds en caisse ont été utilisés pour rembourser les prélèvements en trésorerie alors impayés de 55,8 M\$ sur l'emprunt adossé à des actifs. Le même jour, des lettres de crédit émises d'un montant de 37,2 M\$ ont également été transférées de l'emprunt adossé à des actifs à la facilité de crédit renouvelable. Immédiatement après ces transferts, l'Entreprise a conclu une entente de résiliation avec l'agent de l'emprunt adossé à des actifs, et toutes les obligations aux termes de cette facilité ont été réglées.

Restructuration de SIM et de Swan Debt

Parallèlement à l'acquisition par Rockpoint de participations dans la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF, les entités SIM et Swan Debt ont été acquises par Rockpoint Gas Storage Canada Ltd., une filiale indirecte de la société en exploitation Swan. La juste valeur de marché de SIM Energy LP, de SIM Energy Limited et de Swan Debt Aggregator LP était négligeable avant leur transfert et, par conséquent, chaque entité a été transférée à une valeur symbolique de 1 \$. L'Entreprise a payé à Brookfield un montant de 2,5 M\$ pour BIF II SIM Limited, qui représentait la juste valeur de marché estimative de cette entité, principalement composé de fonds en caisse. Comme SIM et Swan Debt étaient des entités sous contrôle commun, les montants payés à Brookfield seront classés dans les distributions.

Couverture et refixation du taux de l'emprunt à terme échéant en 2031

Afin de réduire son exposition aux taux d'intérêt variables fondés sur le taux SOFR, le 24 octobre 2025, l'Entreprise a conclu des swaps de taux d'intérêt qui regroupent les swaps de taux d'intérêt précédents qui couvraient un montant en capital de 900,0 M\$ jusqu'en septembre 2026. Le taux arrêté selon les nouveaux contrats est un taux SOFR pondéré de 3,40 % et, compte tenu d'une entente de refixation du taux subséquente décrite ci-dessous, est en fait un taux global de 5,90 % pour les emprunts basés sur le taux SOFR, sur le capital emprunté prévu résiduel, dont l'estimation correspond au solde du capital impayé au 30 septembre 2025, moins les remboursements de capital obligatoires sur la durée de l'emprunt. Tous les emprunts futurs devraient être prélevés selon les modalités du taux SOFR de trois mois.

Avec prise d'effet le 29 octobre 2025, conformément à la convention relative à l'emprunt à terme, l'Entreprise et ses créanciers ont refixé le taux de l'emprunt à terme échéant en 2031 afin de réduire le taux d'intérêt des emprunts au taux SOFR pour le faire passer du taux SOFR majoré de 3,00 % au taux SOFR majoré de 2,50 %, et de réduire le taux d'intérêt des emprunts au taux de base pour le faire passer du taux de base applicable de la banque majoré de 2,00 % au taux de base applicable de la banque majoré de 1,50 %. De plus, Rockpoint est devenue l'emprunteur principal en ce qui a trait à l'emprunt à terme échéant en 2031. Tous les montants empruntés continuent d'être dus par Rockpoint Gas Storage Partners LP et Rockpoint Gas Storage Canada Ltd.

À la même date que celle de la refixation du taux, nous avons également apporté des modifications à l'emprunt à terme échéant en 2031 qui ont modifié les conditions de remboursement anticipé au moyen des flux de trésorerie excédentaires. Auparavant, si le ratio d'endettement net de premier rang était supérieur à 4,50 sur 1,00 pour un exercice donné, nous étions tenus, sous réserve de certaines autres conditions, de rembourser par anticipation l'emprunt à terme échéant en 2031 au moyen de 75,0 % des flux de trésorerie excédentaires, cette proportion diminuant à 50,0 %, à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang était inférieur ou égal à 4,50, à 4,00 et à 3,50, respectivement, sur 1,00 pour cet exercice. Les modifications changent les conditions de telle sorte que si le ratio d'endettement net de premier rang est supérieur à 4,50 sur 1,00 pour un exercice donné, nous sommes tenus, sous réserve de certaines autres conditions, de rembourser par anticipation l'emprunt à terme échéant en 2031 au moyen de 50,0 % des flux de trésorerie excédentaires, cette proportion diminuant à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang est inférieur ou égal à 4,50 et à 4,00, respectivement, sur 1,00. Ce changement ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les flux de trésorerie liés à l'emprunt à terme échéant en 2031, mais il offre une plus grande souplesse à l'Entreprise dans la gestion de sa structure du capital.